

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418 854-2260

Site Internet : www.saintlouisdahaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisdahaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et rédaction : Diane Bossé

À METTRE À VOTRE AGENDA

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En raison des élections provinciales du lundi 3 octobre, la séance du conseil municipal aura lieu le mardi 4 octobre 2022 à 20h à la salle municipale. Bienvenue à tous !

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé lundi 10 octobre en raison du congé de l'Action de grâce. Le bureau sera ouvert mardi 11 octobre à compter de 9h00.



Dimanche 2 octobre 2022
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
13h30 à 16h00



Dans le cadre des journées de la Culture, la bibliothèque organise un après-midi d'activités. La remorque de Livre en fête sera sur place. Activités gratuites, ouvert à tous, alors vient lire un bon livre dans les hamacs gonflables et t'amuser en famille avec les jeux grands formats de serpents et échelles, de dames et autres dans une ambiance musicale. Le tout se déroulera à l'extérieur sauf la vente de livres usagés qui aura lieu à l'intérieur de la bibliothèque.





MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 4 octobre 2022

PROJET ODRE DU JOUR 20h à la salle municipale

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Conformité du quorum
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux :
 - 4-A Réunion ordinaire du 6 septembre 2022
- 5- Suivi des dossiers
- 6- Approbation des comptes et déboursés
- 7- Correspondance :
 - 7-A Rapport d'intervention santé et sécurité;
- 8- Affaires financières :
 - 8-A Autorisation à participer à une demande de commandite
 - 8-B Autorisation d'entériner l'achat d'affiches coroplast pour les terrains résidentiels des rue Caron et Pelletier
 - 8-C Autorisation d'entériner l'achat de chandails à l'effigie de Saint-Louis-du-Ha! Ha!
- 9- Greffe et organisation :
 - 9-A Autorisation à participer à une demande de gratuité pour une salle
 - 9-B Résolution d'appui aux Producteurs et Productrices acéricoles du Québec (PPAQ)
 - 9-C Nomination d'un maire suppléant
 - 9-D Autorisation d'entériner les frais entourant la participation du directeur général au colloque de zone 2022 de l'ADMQ
 - 9-E Adhésion à Tourisme Bas-Saint-Laurent
- 10- Ressources humaines
 - 10-A Engagement d'un nouveau d'un journalier

11- Ressources matérielles

11-A Autorisation d'entériner l'achat de matériel pour la rénovation des équipements à neige

12- Sécurité publique :

12-A Autorisation d'entériner l'achat de bunkers pour la brigade de pompiers de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

13- Travaux publics

14- Urbanisme :

14-A Avis de motion en vue de modifier le règlement de zonage numéro 373

15- Loisirs, cultures et vie communautaires

16- Affaires nouvelles :

16-A Autorisation d'entériner le contrat avec les Productions DW dans le cadre du 150^e de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

17- Affaires diverses

18- Période de questions

19- Levée de l'assemblée

Infos de votre mairesse

Bienvenue en automne à tous! Ha! la belle saison garnie de toutes ses couleurs. En espérant que vous ayez eu un bel été et de belles vacances. Le retour à la routine est bien installé et nous sommes à vous trouver la perle pour travailler au Centre des Loisirs. Nos jeunes ont besoin de leur place pour se divertir ainsi que nos habitués joueurs de cartes en après-midi.

Je profite de cette tribune pour vous aviser, à ma grande déception, que la rue Dubé se fera seulement au printemps. Elle sera le premier projet de l'année 2023. Nous ne pouvons pas la faire en automne, car le règlement d'emprunt est un processus de 6 à 8 semaines et celui-ci nous le déplaçait tard et nous risquions d'être dans la neige. Par chance, nos montants de soumissions sont bloqués et nous serons en règle pour le début des travaux. Donc, un remboursement assuré au niveau du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).

Au niveau du Lac Dôle, celui-ci devient municipal au 1^{er} janvier prochain. La piscine du Lac Dôle sera ouverte pour la prochaine saison, par contre, j'invite nos jeunes à suivre leur formation de sauveteurs, car ils pourront travailler pour la municipalité et avoir de belles conditions de travail. Plusieurs autres projets sont sur la table et comme toujours, nous sommes ouverts à vos suggestions.

Votre mairesse
Mélissa Lord

SAVIEZ-VOUS...



VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

La brigade d'incendie de Saint-Louis-du-Ha! Ha! désire informer la population que des visites préventives à domicile auront lieu cet automne.



Ces visites ont pour but de sensibiliser les propriétaires et les locataires à l'importance d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel.

Marc Michaud
Directeur des incendies

INSTALLATION DES ABRIS D'HIVER

Selon l'article 8.2.1, les abris d'hiver sont autorisés dans toutes les zones s'ils respectent toutes les dispositions suivantes :



- Les abris d'hiver sont autorisés pendant la période du 1^{er} octobre au 1^{er} mai suivant ;
- Un maximum de 2 abris d'hiver par logement est autorisé sur un terrain ;
- Les abris d'hiver doivent être installés à une distance minimale de 1.5 mètre d'une ligne avant de terrain.
- Les abris d'hiver doivent être construits d'une structure métallique et être revêtis de façon uniforme d'une toile imperméabilisée, de tissu de polyéthylène tissé et laminé ou de panneaux de bois peints ou traités.

Pour plus d'informations, veuillez vous informer auprès de madame Lise Beaulieu, inspectrice régionale au 418-854-2260 poste 106.

A LA RECHERCHE D'ANCIENNES PHOTOS

Dans le cadre des festivités du 150^e anniversaire de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! qui auront lieu les 28-29 et 30 juillet 2023, le comité organisateur est à la recherche de photos d'archives en noir et blanc de bâtiments ou de lieux qui existent encore aujourd'hui. Si vous possédez de telles photos, s'il vous plaît les faire parvenir à : saintlouisduhaha150@gmail.com ou écrire à cette adresse pour le mentionner. Au besoin, nous les emprunterons et nous vous les retournerons une fois numérisées.

Merci de votre compréhension !

VENTE DE LIVRES USAGÉS

La bibliothèque municipale organise une vente de livres usagés. Vous y retrouverez des romans et des documentaires pour les adultes, des bandes dessinées et des livres pour les enfants et adolescents. La vente aura lieu les mercredis 5-12-19 et 26 octobre prochain sur les heures de la bibliothèque de 18h30 à 20h.

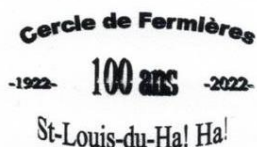
Bienvenue à tous les lecteurs et lectrices.



Organismes et loisirs

CERCLE DE FERMIERES

Lundi 10 octobre 2022 à la salle municipale à compter de 13h30, il y aura une rencontre avec Mme Ryna Ouellet pour du yoga-chaise spécialement pour les débutants. Très relaxant et grandement apprécié. Bienvenue à vous toutes!



Voici une déclaration de monsieur Georges Bouchard, fondateur des Cercles de Fermières du Québec :

« Parmi les bâtisseurs du Québec, on compte plusieurs femmes issues du monde de l'agriculture et de la colonisation. Les qualités les plus marquantes de ces bâtisseuses sont l'efficacité, l'imagination, le goût de réaliser et la débrouillardise avec peu de moyens et beaucoup de sérieux. Les arts domestiques sont une source de bénéfices. Ils sont aussi une source d'attractions touristiques en plus d'être une noble tradition, un instrument de survivance. »

N'est-ce pas encore vrai aujourd'hui?

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 13 octobre 2022 à 19h30 à la salle municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Venez en grand nombre.

Bienvenue à tous les membres

CLUB DES 50 ANS ET +

Soirée dansante à la salle municipale samedi 15 octobre 2022 à compter de 20h. Musique et animation avec Narcisse Chiasson. Bienvenue aux gens de tout âge !

Possibilité d'un petit déjeuner pour nos membres en octobre. Nous vous contacterons s'il a y lieu.

Campagne de recrutement. Bienvenue aux nouveaux membres. Pour information, nous contacter Louise ou Guy au 418 854-3192.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE PRESBYTÈRE « MAISON DU PARTAGE »

Le conseil d'administration de la Maison du Partage vous invite à son AGA. La rencontre sera le 11 octobre prochain à 18h30 au Presbytère qui est situé au 233, rue Commerciale.

Bienvenue à tous !

REMERCIEMENTS FÊTE DE LA RENTRÉE

Le Comité des loisirs aimerait remercier l'Association de baseball mineur de Témiscouata pour sa belle collaboration lors de la Fête de la Rentrée qui a eu lieu le 27 août dernier. Bravo à tous les jeunes et merci aux parents qui se sont impliqués.

Merci à la brigade des pompiers de Saint-Louis-du-Ha! Ha! / Saint-Elzéar-de-Témiscouata, à JA St-Pierre et Fils inc et à Cascades emballage carton-caisse Cabano pour le prêt de petits chapiteaux à AC Électrique pour l'installation du tableau électrique et ainsi que la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! pour le prêt de matériel.



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

C'est sous le thème « Le premier, c'est toi » que se déroulera la Semaine de prévention des incendies qui aura lieu du 9 au 15 octobre prochain.

Un peu d'histoire :

La Semaine de la prévention des incendies a toujours lieu au début de mois d'octobre pendant la semaine complète qui inclut le 9 octobre tant aux États-Unis qu'au Canada. On veut ainsi commémorer le grand incendie de Chicago survenu le 9 octobre 1871, où on dénombra 250 morts, 1 000 000 personnes sans-abri et 17 400 bâtiments détruits. Au Québec, c'est en 1990 que la première Semaine de la prévention des incendies a eu lieu.

Saviez-vous que ...

Chaque année au Québec, les incendies causent en moyenne :

- 13 maisons endommagées chaque jour,
- 400 blessés,
- 24 000 personnes évacuées

Près de 49 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine.

Il faut adopter des comportements sécuritaires

La plupart des incendies sont causés par une négligence humaine, par de l'imprudence ou encore par des distractions. Certains gestes quotidiens peuvent éviter des pertes matérielles importantes, des blessures graves et même des décès.

Chaque jour, vous devez adopter des comportements sécuritaires pour prévenir les incendies et assurer votre sécurité et celle de votre famille. **Nous sommes tous responsables et avons un rôle important à jouer pour prévenir les incendies.**

Préparez-vous en cas d'incendie

Si un incendie survenait chez-vous, vous auriez **moins de 3 minutes pour évacuer** votre maison en flammes. Pour y arriver, vous devez :

- Avoir des avertisseurs en bon état de fonctionnement

Comment évacuer de votre résidence

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements,
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1er
2 Livres en fête 13h30 à 16h à la bibliothèque Activités et vente de livres usagés	3	4 Vie Active à 13h30 à la salle municipale Séance du conseil municipal à 20h à la salle municipale	5 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque de 18h30 à 20h Vente de livres usagés	6 Gym-Cerveau à 13h à la salle municipale	7	8
9	10 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCE Cercle des Fermières / activité yoga- chaise 13h30 la salle municipale	11 Vie Active à 13h30 à la salle municipale	12 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque de 18h30 à 20h Vente de livres usagés	13 Gym-Cerveau à 13h à la salle municipale Réunion Chevaliers de Colomb à 19h30 à la salle municipale	14	15 Soirée de danse du Club des 50 ans à la salle municipal à 20h
16	17	18 Vie Active à 13h30 à la salle municipale	19 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque de 18h30 à 20h Vente de livres usagés	20 Gym-Cerveau à 13h à la salle municipale	21	22
23	24	25 Vie Active à 13h30 à la salle municipale	26 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque de 18h30 à 20h Vente de livres usagés	27 Gym-Cerveau à 13h à la salle municipale	28	29
30	31 Joyeux Halloween					